

# L'équilibre budgétaire à n'importe quel prix ?

CONJONCTURE Selon le Bureau du Plan, le dérapage atteindrait 9 milliards en 2019

► Le Plan prévoit une croissance modérée, des créations d'emplois soutenues, mais... des déficits publics persistants.  
► La ministre du Budget conteste...

Les « prévisions quinquennales » du Bureau du Plan constituent un exercice particulier dont il faut bien comprendre la finalité. L'objectif est d'esquisser la trajectoire la plus probable des grandes variables macroéconomiques, en fonction de certains « paramètres » sur lesquels la Belgique n'a pas de prise (comme l'évolution des prix du pétrole ou la conjoncture mondiale) et « à politique inchangée. »

Les « prévisions quinquennales » permettent ainsi de répondre à une question principale : les mesures de politique fiscale, économique, budgétaire, etc. déjà décidées et connues avec suffisamment de détail seront-elles suffisantes pour atteindre les objectifs que s'est fixés le gouvernement, en termes de finances publiques, de croissance, de créations d'emploi... ? Et, si la réponse n'est pas positive, à une question subsidiaire : quelle sera l'ampleur des « ajustements » requis si l'on décide de

maintenir ces objectifs ?

**1 Le retour de la croissance.** Après l'accélération de la croissance attendue cette année (1,6 %, contre 1,2 % en 2016), l'économie belge devrait continuer à progresser à ce rythme modéré jusqu'en 2020. La croissance serait soutenue par la demande intérieure - en particulier, par les dépenses de consommation des ménages. Ceux-ci bénéficieront en 2018 et en 2019 d'un nouvel allègement de l'impôt des personnes physiques (prévue dans le tax shift fédéral), mais aussi d'importantes créations d'emploi.

En effet, sur l'ensemble de la période 2017-2022, l'emploi intérieur devrait ainsi augmenter de 262.000 personnes - malgré la réduction de l'emploi public (hors enseignement) et de nouvelles pertes d'emploi dans l'industrie. Ces dernières seraient cependant limitées à 15.000 unités (alors que la période 2009-2016, plus de 90.000 emplois avaient été perdus dans l'industrie manufacturière).

Le taux de chômage, à 11,2 % en 2016, retomberait, à la fin de la période de prévision, à 8,2 % - le niveau le plus bas depuis le début des années 80.

**2 Le dérapage budgétaire.** Passé 2020, la dynamique conjoncturelle s'essoufflerait cependant, estime le Bureau du

Plan. Le taux de croissance ralentirait quelque peu, pour s'afficher aux alentours de 1,4 % en 2021 et 2022. Cela confirme que l'économie belge, comme celle de la zone euro, est durablement entrée dans une période de croissance faible, sensiblement inférieure à ce que l'on a pu connaître avant les crises financière et de l'euro.

Autre bémol - et de taille : « à politique inchangée » et malgré la poursuite de la baisse des charges d'intérêt sur la dette publique, la Belgique ne respecterait pas la trajectoire budgétaire qu'elle s'est engagée à tenir dans son programme de stabilité 2017-2020.

Le déficit public se réduirait certes cette année (à 1,9 % du PIB, contre 2,6 % en 2016), mais repartirait à la hausse dès 2019, en raison d'une part, des mesures prévues dans le tax shift pour 2018 et 2019, qui n'ont pas été financées, et d'autre part, des plans d'investissement et de la hausse des dépenses de pensions, de maladie-invalidité et de soin de santé. À l'horizon 2022, le déficit public s'afficherait ainsi à 2,3 % du PIB.

Conséquence : la Belgique serait très loin de réaliser, comme elle s'y est engagée, l'équilibre budgétaire structurel (comprenez : hors impact de la conjoncture et mesures « one shot ») en 2019. Comme on le voit dans

l'infographie ci-contre, le « dérapage » atteindrait alors 2 % du PIB. Et des efforts additionnels (en recettes ou en dépenses) de cette ampleur - soit 9,1 milliards d'euros - seraient nécessaires, pour l'essentiel au niveau fédéral.

**3 Une trajectoire crédible ?** Et la question se posera nécessairement : dans un contexte de croissance modeste (qui contrairement par elle-même l'assainissement des finances publiques), sera-t-il opportun de vouloir tenir l'objectif budgétaire à n'importe quel prix ? Ou bien faudra-t-il le reporter une nouvelle fois ? Pour mémoire, en avril, le gouvernement fédéral a annoncé que le retour à l'équilibre structurel, initialement prévu en 2018, était reporté d'un an (nos éditions du 20 avril).

« Un arbitrage devra être fait entre le soutien à la croissance et à l'emploi et les objectifs budgétaires », commentait mardi le Commissaire au Plan, Philippe Donnay. Ce qui compte avant tout, c'est la crédibilité de la trajectoire budgétaire. Laquelle repose sur quatre éléments : que l'objectif soit maintenu, qu'il soit réaliste et qu'il soit fixé à un horizon raisonnable, mais aussi que soit possible la mise en œuvre de mesures de soutien au potentiel de croissance. » ■

DOMINIQUE BERNIS

## LA MINISTRE DU BUDGET

### « Le budget 2017 est sur les rails »

La ministre du Budget, Sophie Wilmès (MR), ne partage pas le pessimisme du Bureau du Plan et de la Banque nationale (BNB). « D'après les derniers chiffres collectés, on observe une tendance à la hausse du côté des rentrées fiscales ainsi qu'une maîtrise des dépenses publiques. Si ces résultats sont

confirmés, l'objectif du niveau de déficit structurel inscrit dans la trajectoire du Programme de Stabilité sera atteint en 2017, sans devoir réaliser d'ajustement dans le cadre d'un contrôle budgétaire », précise la ministre. Autrement dit : le Bureau du Plan et la BNB, qui prévoient un dérapage budgétaire dès cette année, se trompent. « En 2018, bien qu'il reste des efforts à fournir, les estimations indiquent que le déficit sera moins important que

celui prévu récemment par la Banque Nationale. Ainsi, la BNB tablait sur un déficit nominal estimé à -1,8 % fin 2018, alors que l'état des lieux établi par les experts ce jour fait état d'un déficit nominal estimé de -0,93 % », précise encore Sophie Wilmès. Pour mémoire, selon la BNB, les efforts additionnels requis pour atteindre l'équilibre structurel en 2019 seraient compris entre 6 à 8 milliards. (nos éditions du 14 juin)

« Même s'ils sont à prendre avec précaution, ces chiffres montrent que nous sommes budgétairement sur les rails pour 2017. Pour 2018, les tendances positives se confirment, même si l'on sait que des efforts budgétaires - dont la hauteur devra être précisée sur base du rapport du Comité de monitoring - seront encore nécessaires pour s'inscrire dans la trajectoire du programme de stabilité », conclut-elle.

D.B.

